

Communication N° 09 - 2013 au Conseil communal

Séance du 29 mai 2013

Renouvellement de luminaires d'éclairage public dans le cadre du projet MAREP

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Dans sa séance du 5 octobre 2011, le Conseil communal a alloué à la Municipalité un crédit de CHF 535'000.00 pour la mise en place de mesures accélérées de réduction de la consommation de l'éclairage public (projet MAREP).

Pour rappel, ce projet, qui bénéficie d'une subvention de l'Office fédéral de l'Energie, propose la mise en place des deux mesures suivantes :

- remplacement de luminaires de technologie obsolète et énergivore par des luminaires plus économes, permettant une réduction de la consommation annuelle de l'éclairage public ;
- adaptation des niveaux d'éclairement au volume du trafic routier (zone 30 km/h, zone 50 km/h), améliorant notamment la sécurité des automobilistes et des piétons.

Dans ce cadre, environ 720 luminaires d'éclairage public seront remplacés par du matériel plus performant, principalement dans les rues résidentielles de Pully. Environ la moitié de ces luminaires seront équipés de la technologie LED. En effet, après plusieurs années de maturation, les modèles proposés pour l'éclairage public deviennent techniquement et financièrement attractifs.

Cette communication a pour but d'informer votre Conseil que les travaux débuteront en juillet 2013 pour une durée d'environ 2 mois.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic
G. Reichen



Le secrétaire
Ph. Steiner

Pully, le 22 mai 2013